

ETUDE REGLEMENTAIRE CODE DE L'ENVIRONNEMENT



CRÉATION DU LOTISSEMENT COMMUNAL LES CHAMPS DU MOULIN

Données Clés

Lotissement de 6.5 ha comprenant 79 lots et des logements sociaux
Présence d'une zone humide, d'une mare et d'un cours d'eau
Rubrique concernée :

- 2.1.50 : rejet d'eaux pluviales
- 3.1.2.0 : Modification du profil en long ou en travers du lit mineur d'un cours d'eau
- 3.1.30 : impact sur la luminosité dans un cours d'eau

Spécificités

Gestion et rétention des eaux pluviales du lotissement et d'une surface amont de 0.85ha

Mise en place d'un pont cadre permettant de limiter les impacts sur le cours d'eau

Impact sur la zone humide limité au maximum

Préservation de la mare

Réalimentation en eau de la zone humide et de la mare, gestion spécifique de cette zone

MAÎTRE
D'OUVRAGE

Mairie de St
Fulgent

20 Rue Nationale
BP16
85250 SAINT FULGENT

ENVELOPPE
PREVISIONNELLE
DES TRAVAUX

Sans objet

CONTENU DE LA
MISSION

Déclaration au titre du
Code de
l'Environnement

